

Mairie de LEOGEATS

Léogeats le 7 novembre 2005

Monsieur Henri DEMANGE
Président de la Commission particulière
De débat public sur le projet LGV Bordeaux-Toulouse
7, rue de Sébastopol
31000 TOULOUSE

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint :

- ⇒ La délibération de notre Conseil Municipal qui s'est prononcé le 14 septembre 2005 contre le projet de ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse ;
- ⇒ La pétition regroupant 369 signatures de nos administrés s'exprimant contre ce projet.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,

C. PUJOL



**MAIRIE
DE
LEOGEATS**

25, Sansot

33210 LEOGEATS

Téléphone : 05.56.76.63.49

Télécopie : 05.56.76.64.95

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2005



Nbre de Conseillers :	
➤ en exercice :	15
➤ présents :	12
➤ votants	
▪ pour :	12
▪ contre :	0
▪ abst. :	0

L'an deux mille cinq, le 14 septembre, le Conseil Municipal de la commune de LEOGEATS, dûment convoqué le 8 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PUJOL Cédric, Maire.

PRESENTS : Mmes et MM. HULOT. LATESTERE. MAUROS. NOWACZYK. PUIGCERCOS. CAMON. DUBERNET. GIMBRES. GREGOIRE. LABBE. LATIER. PUJOL.

EXCUSES : Mme DUME, M. DUMAS.

S'EST RETIRE : M. LEURIDAN.

Secrétaire de séance : Monsieur CAMON Patrick.

OBJET : Projet de Ligne à Grande Vitesse de « Réseaux Ferré de France ».

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet de Ligne à Grande Vitesse de Réseau Ferré de France, pour assurer la liaison en TGV entre Bordeaux et Toulouse via Agen.

Trois options sont actuellement possibles :

- ✓ Une première au Nord de la Garonne,
- ✓ Une seconde qui suivrait les couloirs de l'autoroute A62 ou la ligne de chemin de fer existante,
- ✓ Une troisième qui traverserait les Landes Girondines en passant par Captieux pour rejoindre Agen,
- ✓ Une quatrième est rejetée par le Maître d'Ouvrage : il s'agirait du réaménagement de la ligne existante.

Deux de ces options nous concernent particulièrement : la seconde à l'Est de la commune et la troisième à l'Ouest de la commune.

Monsieur le Maire invite l'assemblée à en débattre.

Le Conseil Municipal, dont plusieurs membres ont suivi les réunions d'information qui se sont tenues sur le territoire, s'étonne que brutalement « Réseau Ferré de France » mette en avant ce projet qui n'est pas prioritaire et s'indigne qu'une nouvelle fois les intérêts des ruraux soient bafoués.

C'est un projet qui n'a aucune utilité ni pour notre Région ni pour notre Département. L'urgence est de créer une ligne rapide de Bordeaux à Irun qui permettrait de dégager des créneaux sur la ligne de chemin de fer existante, d'y acheminer du fret et par contre coup de diminuer la circulation des poids lourds sur la RN 10. Celle-ci est tellement saturée que des routiers choisissent nos petites routes départementales pour remonter vers le Nord.

Chacun sait que, pour d'évidentes raisons de financement, si le projet Bordeaux-Toulouse voit le jour, le projet Bordeaux-Irun ne se fera pas.

Si on peut penser que la ville de Toulouse a besoin d'une ligne plus rapide vers Paris, l'exemple donné page 25 (dossier du Maître d'Ouvrage, document du Débat Public 2005 RFF) est parfaitement adapté et la dernière phrase très significative : « Enfin, un programme d'investissements sur l'ensemble de l'axe visant à améliorer le temps de parcours, la régularité, la fiabilité ou le confort de voyageurs est en cours d'examen. » Tout est dit !

Quant à la ligne ferroviaire Bordeaux-Toulouse, des aménagements et des adaptations de la ligne actuelle devraient pouvoir, à des coûts acceptables, s'avérer suffisants pour assurer un bon trafic. Il est à noter que l'autoroute A62 absorbe bien le trafic poids lourds et qu'il n'est pas nécessaire de créer d'autres voies ni pour les voyageurs, ni pour le fret.

Ce sont de nouvelles atteintes à l'environnement, sans qu'une réflexion approfondie soit menée sur la spécificité de notre territoire.

On couperait le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.
Que deviendrait Natura 2000 le long de la vallée du Ciron ?
Que deviendrait la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique et Faunistique le long de la vallée du Ciron ?
La sécurité des biens et des personnes ne serait plus garantie.

Nous avons dans nos Landes de Gascogne une très bonne défense incendie de nos forêts. Elle est basée sur la mobilité des sapeurs pompiers grâce à de multiples chemins bien repérés. Les feux naissants sont rapidement stoppés ce qui explique que chaque été nous ne fassions que rarement la Une des journaux comme c'est malheureusement le cas trop souvent ailleurs. Une LGV qui couperait en deux le territoire, donc les voies d'accès, ferait courir un très grand risque à notre forêt, aux professionnels de la lutte contre le feu et aux populations.

Enfin l'économie de notre région serait à nouveau menacée.

Les participants aux différentes et successives réunions publiques expriment de plus, la carence du dossier sur l'impact majeur que constitue l'absence de réflexions approfondies sur l'environnement et la superficie de notre territoire (une seule page dans le dossier). Si ce projet se réalise, chacun regrettera amèrement d'avoir accepté un choix qui aura eu pour conséquence de faire disparaître la richesse écologique des territoires et de créer « un noman's land » dans lequel plus rien ne sera comme avant : ce sera la fin de la vocation récréative et sociale de la forêt.

Quant on est demandeur comme l'est « Réseau Ferré de France » et que l'on s'adresse à une population qui vit depuis plusieurs générations dans un « quartier », c'est à dire un lieu où l'espace est un élément dominant, il faut savoir que ce n'est pas neutre en terme de gestion de la proximité. La vie passionnante et pleine de ces hommes et de ces femmes mérite vraiment respect et compréhension.

Des services publics nous sont supprimés : hier, les perceptions ; aujourd'hui, les bureaux distributeurs du courrier. Ils seraient remplacés par l'accueil des déchets urbains (Guillos) et une LGV destructrice d'un mode de vie.

Pour l'ensemble de ces raisons, les élus du Conseil Municipal s'opposent fermement à la construction à travers leur territoire d'une LGV de Bordeaux à Toulouse, quel qu'en soit le tracé. Ils exigent l'arrêt du Débat Public pour la seule ligne LGV Bordeaux-Toulouse et d'attendre que les éléments du Débat Public sur la LGV Sud Europe Atlantique soient publiés.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Maire,


C. PUJOL

Publiée le : 21 SEP. 2005